

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Samedi 21 février : Saint Pierre Damien

9h00 : Messe à Gémenos
15h00 - 17h30 : Partage biblique « Pour vous qui suis-je ? » à Gémenos dans la salle
Père Henri JOURDAN
18h30 : Messe anticipée à Cuges (pour Jean Pierre BERENGER)

Dimanche 22 février : 1er dimanche de Carême, Bse Isabelle de France

10h30 : Messe à Gémenos
18h00 : Messe à St Jean de Garguier

Lundi 23 février : Saint Polycarpe

Pas de messe

Mardi 24 février : Saint Ethelbert

9h00 : Messe à Gémenos
17h30 : Adoration à Cuges
18h30 : Messe à Cuges

Mercredi 25 février : Bx Sébastien d'Apparizio

7h30 : Messe à Cuges, suivie d'un petit déjeuner au presbytère
19h00 : Adoration à Gémenos

Jeudi 26 février : Saint Porphyre

11h00 : Messe à Flore d'Arc à Gémenos

Vendredi 27 février : Saint Léandre

9h00 : Messe à Cuges
15h00 : Chemin de Croix à Cuges et à Gémenos
À partir de 19h00 : Veillée à Cuges organisée par l'aumônerie, ouverte à tous les paroissiens

Samedi 28 février : Sts Romain et Lupicin

8h00 : Départ de la marche intergénérationnelle de l'Aumônerie (Col de l'Ange vers Gémenos)
9h00 : Messe à Gémenos
18h30 : Messe anticipée à Cuges (pour Christiane et Laurent ESPANET, et Andrée FERRAND)

Dimanche 1er mars : 2ème dimanche de carême, Saint Aubin

10h30 : Messe à Gémenos
18h00 : Messe à St Jean de Garguier.

Décès de Mr Franck ALFIERI, enterré le 17 février à Cuges
Nous l'adressons à Dieu dans nos prières



Messe du 22 février 2026
1er dimanche de carême

ENTRÉE :

1. Voici le temps de Dieu, ce moment consacré. Allons à sa rencontre, entrons en sa présence

Quarante jours durant, d'un pas vif et joyeux, marchons sur ses chemins, dans l'unité.

R. Rends-nous la joie d'être sauvés et nos lèvres publieront ta louange

Raffermiss nos pas, viens nous recréer, mets en nous, Seigneur, un cœur nouveau.

2. Guidés par son Esprit, nous irons au désert, pour écouter sa voix au creux de nos silences
Nous laisserons les biens qui captivent nos cœurs pour vivre l'essentiel : Dieu seul suffit.

KYRIE : (Messe de l'Ermitage)

Seigneur prends pitié (ter)

Ô Christ prends pitié (ter)

Seigneur prends pitié (ter)

LECTURE du livre de la Genèse (2, 7-9 ; 3, 1-7a)

Le Seigneur Dieu modela l'homme avec la poussière tirée du sol ; il insuffla dans ses narines le souffle de vie, et l'homme devint un être vivant. Le Seigneur Dieu planta un jardin en Eden, à l'orient, et y plaça l'homme qu'il avait modelé. Le Seigneur Dieu fit pousser du sol toutes sortes d'arbres à l'aspect désirable et aux fruits savoureux ; il y avait aussi l'arbre de vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Or le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs que le Seigneur Dieu avait faits. Il dit à la femme : « Alors, Dieu vous a vraiment dit : "Vous ne mangerez d'aucun arbre du jardin" ? » La femme répondit au serpent : « Nous mangeons les fruits des arbres du jardin. Mais, pour le fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : "Vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez pas, sinon vous mourrez." » Le serpent dit à la femme : « Pas du tout ! Vous ne mourrez pas ! Mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront, et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. » La femme s'aperçut que le fruit de l'arbre devait être savoureux, qu'il était agréable à regarder et qu'il était désirable, cet arbre, puisqu'il donnait l'intelligence. Elle prit de son fruit, et en mangea. Elle en donna aussi à son mari, et il en mangea. Alors leurs yeux à tous deux s'ouvrirent et ils se rendirent compte qu'ils étaient nus.

PSAUME 50(51) : Pitié, Seigneur, car nous avons péché !

1 - Pitié pour moi, mon Dieu, dans ton amour,
selon ta grande miséricorde, efface mon péché.
Lave-moi tout entier de ma faute,
purifie-moi de mon offense. ®

2 - Oui, je connais mon péché,
ma faute est toujours devant moi.
Contre toi, et toi seul, j'ai péché,
ce qui est mal à tes yeux, je l'ai fait. ®

3 - Crée en moi un cœur pur, ô mon Dieu,
renouvelle et raffermis au fond de moi mon esprit.
Ne me chasse pas loin de ta face,
ne me reprends pas ton esprit saint. ®

4 - Rends-moi la joie d'être sauvé ;
que l'esprit généreux me soutienne.
Seigneur, ouvre mes lèvres,
et ma bouche annoncera ta louange. ®

LECTURE de la lettre de saint Paul apôtre aux Romains (5, 12-19)

Frères, nous savons que par un seul homme, le péché est entré dans le monde, et que par le péché est venue la mort; et ainsi, la mort est passée en tous les hommes, étant donné que tous ont péché. Avant la loi de Moïse, le péché était déjà dans le monde, mais le péché ne peut être imputé à personne tant qu'il n'y a pas de loi. Pourtant, depuis Adam jusqu'à Moïse, la mort a établi son règne, même sur ceux qui n'avaient pas péché par une transgression semblable à celle d'Adam. Or, Adam préfigure celui qui devait venir. Mais il n'en va pas du don gratuit comme de la faute. En effet, si la mort a frappé la multitude par la faute d'un seul, combien plus la grâce de Dieu s'est-elle répandue en abondance sur la multitude, cette grâce qui est donnée en un seul homme, Jésus Christ. Le don de Dieu et les conséquences du péché d'un seul n'ont pas la même mesure non plus : d'une part, en effet, pour la faute d'un seul, le jugement a conduit à la condamnation ; d'autre part, pour une multitude de fautes, le don gratuit de Dieu conduit à la justification. Si, en effet, à cause d'un seul homme, par la faute d'un seul, la mort a établi son règne, combien plus, à cause de Jésus Christ et de lui seul, régneront-ils dans la vie, ceux qui reçoivent en abondance le don de la grâce qui les rend justes. Bref, de même que la faute commise par un seul a conduit tous les hommes à la condamnation, de même l'accomplissement de la justice par un seul a conduit tous les hommes à la justification qui donne la vie. En effet, de même que par la désobéissance d'un seul être humain la multitude a été rendue pécheresse, de même par l'obéissance d'un seul la multitude sera-t-elle rendue juste.

Acclamation de l'Évangile : Ta Parole, Seigneur, est vérité, et ta loi, délivrance

EVANGILE selon saint Matthieu (4, 1-11)

En ce temps-là, Jésus fut conduit au désert par l'Esprit pour être tenté par le diable. Après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Le tentateur s'approcha et lui dit :

« Si tu es Fils de Dieu, ordonne que ces pierres deviennent des pains. » Mais Jésus répondit : « Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » Alors le diable l'emmène à la Ville sainte, le place au sommet du Temple et lui dit : « Si tu es Fils de Dieu, jette-toi en bas ; car il est écrit : Il donnera pour toi des ordres à ses anges, et : Ils te porteront sur leurs mains, de peur que ton pied ne heurte une pierre. » Jésus lui déclara : « Il est encore écrit : Tu ne mettras pas à l'épreuve le Seigneur ton Dieu. » Le diable l'emmène encore sur une très haute montagne et lui montre tous les royaumes du monde et leur gloire. Il lui dit : « Tout cela, je te le donnerai, si, tombant à mes pieds, tu te prosternes devant moi. » Alors, Jésus lui dit : « Arrière, Satan ! car il est

écrit : C'est le Seigneur ton Dieu que tu adoreras, à lui seul tu rendras un culte. » Alors le diable le quitte. Et voici que des anges s'approchèrent, et ils le servaient.

PRIÈRE UNIVERSELLE : Par Jésus Christ ton serviteur, nous te prions, Seigneur

SANCTUS : (messe de l'Ermitage)

Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu de l'univers

Le ciel et la terre sont remplis de ta gloire, Hosanna, au plus haut des cieux.

Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, Hosanna, au plus haut des cieux.

AGNUS : (messe de l'Ermitage)

Agneau de Dieu qui enlèves le péché du monde, prends pitié de nous (bis)

Agneau de Dieu qui enlèves le péché du monde, donne-nous la paix.

COMMUNION :

ENVOI :

L'église Saint-Antoine de Cuges-les-Pins, gravement endommagée (infiltrations, toiture, électricité), nécessite des travaux urgents estimés à 730 000 € HT pour sa sauvegarde. Grâce à des subventions (50% département, 20% commune), il reste 230 000 € à collecter via une campagne de 3 ans soutenue par la Fondation du Patrimoine.

Les dons, déductibles à 66% (ex : 100 € ne coûtent que 34 € après réduction fiscale), peuvent être faits en ligne ou par chèque, à l'ordre d'église Saint Antoine de Cuges les pins. <https://www.fondation-patrimoine.org/104348>

Chaque don, quel que soit son montant, compte pour assurer l'avenir de l'église.